

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
000	<p><b>Conditions générales</b></p> <p>Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro.</p> <p>Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.</p> <p>.200 Le paragraphe 000 contient des règles de rémunération, des dispositions de métré ainsi que des termes et définitions. Les sous-paragraphes 010, 020 et 030 sont repris du CAN, sans aucune modification, et font partie intégrante du descriptif établi ci-après.</p>						
010	<b>Règles de rémunération</b>						
011	Règles générales de rémunération.						
.100	Pas de compléments à la norme SIA 118.						
012	Prestations comprises. Les prestations suivantes correspondent à une exécution conforme aux règles de l'art et sont de ce fait comprises dans les prix unitaires, même en l'absence d'une description spécifique.						
.100	Présentation d'échantillons transportables de produits disponibles sur le marché.						
.200	Transport de matériaux, outillage et engins à l'emplacement de mise en place et retour.						
.300	Contrôle du support et de la sous-construction.						
.400	Interruptions des travaux dues aux conditions climatiques.						
.500	Sécurisation de parties d'ouvrages lors d'interruptions des travaux (fermeture d'étape journalière).						
.600	Echafaudages pour travaux à						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
012	.600 exécuter jusqu'à une hauteur de m 3,0.						
	.700 Remise des instructions relatives à la surveillance et à l'entretien nécessaires (programme d'entretien).						
	.800 Nettoyage de l'ouvrage avant réception.						
R	.900 Remarque sur la fixation des plaques Tectolit Lap.						
R	.910 Les plaques Tectolit Lap peuvent être optenues perforées. Si le perçage est effectué par le client le diamètre du trou est de 9.5 mm, la poussière de perçage doit être enlevée. Les vis de fixation sont fixées perpedndiculaire à la couverture avec une butée de profondeur. La profondeur de tête vis est de 9mm (+/- 0.5mm), qui est à déterminer avec le gabarit de profondeur.						
013	Prestations non comprises. Les prestations suivantes seront rémunérées séparément à l'entrepreneur, sauf dispositions contraires du descriptif (par ex. mise à disposition par le maître d'ouvrage).						
	.100 Prestations relatives aux échafaudages et autres équipements.						
	.110 Echafaudages pour travaux à exécuter au-dessus de m 3,0, avec ponts et protection anti-chute.						
	.120 Mise à disposition d'emplacements pour entreposage de matériaux.						
	.130 Protection provisoire en cas d'interruptions des travaux ordonnées par la direction des travaux.						
	.140 Protection de l'ouvrage contre les salissures et les dommages mécaniques imputables à des tiers.						
	.200 Prestations relatives aux travaux préparatoires et complémentaires.						
	.210 Protection provisoire contre les intempéries pendant la démolition ou la dépose de couches d'étanchéité						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
013	.210 (couverture, sous-couverture).						
	.220 Elimination de matériaux de démolition.						
	.230 Enlèvement de la neige et de la glace, ainsi que séchage, pour autant que le maître d'ouvrage en fasse la demande.						
	.240 Traitement de surfaces d'ossatures en place.						
	.250 Echantillons de couverture en place ou exécutés spécialement.						
	.260 Mesures particulières à prendre lors de travaux exécutés par une température inférieure à degrés C 5.						
	.270 Raccordement des couches existantes aux raccords, bords, pénétrations (éléments traversants) et autres, exécutés ultérieurement.						
	.280 Interruptions des travaux imposées à l'entrepreneur.						
020	<b><u>Dispositions de métré</u></b>						
021	Dispositions de métré relatives aux couvertures et sous-constructions.						
	.100 Surfaces.						
	.110 Les couvertures, sous-couvertures, isolations, pare-vapeur et similaires sont métrés en m2, en fonction de leur inclinaison, de l'axe du faite, de l'arête ou de la noue à l'arête extérieure de la rive ou de l'égout. Le profilage des matériaux et les recouvrements au droit des joints ne sont pas pris en considération.						
	.120 Les incorporés dans les couches d'isolation ne sont pas déduits du métré.						
	.130 Les découpes d'une surface inférieure à m2 1,0 dans la surface concernée ou sur son bord, ne sont pas déduites du métré.						
	.200 Travaux complémentaires, accessoires.						
	.210 Métré selon surface: Surfaces de plaques ou de tuiles translucides. Traitement de préservation du bois appliqué sur voligeages, couches de support ou lattages.						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
021 .210	Surfaces cintrées. Fixations supplémentaires du matériau de couverture sur une surface de toiture, par ex. fixations contre l'aspiration du vent.						
.220	Métré selon la longueur: Coupes et ajustages au droit des raccords; le long des arêtes et des noues, on comptera les deux coupes. Relevés et retombées de lés d'étanchéité, isolations et pare-vapeur. Chanlattes, larmiers, virevents, virevents à crémaillère. Contre-lattes supplémentaires le long des arêtes, noues, rives et éléments traversants. Raccordement étanche au refoulement d'eau entre sous-couverture et bavette de chéneau. Raccordement étanche à l'air entre pare-vapeur et parois ou pannes. Traitement de préservation du bois appliqué sur lattes ou planches isolées. Exécution de faîtages, rives, arêtières, noues et brisis en matériau de couverture. Fixation des tuiles ou plaques en bord de couverture. Doublis, bardelis ou autres rangs spéciaux le long des faîtes et égouts. Pièces spéciales ou raccords moulés pour plaques profilées. Pare-neige.						
.230	Métré par pièce: Découpage et raccordement étanche autour d'éléments traversants ronds, diamètre jusqu'à m 0,4, ou rectangulaires, surface jusqu'à m2 2,0. Angles de relevés. Coupes verticales, coupes à l'onglet, aboutements et terminaisons des chanlattes, larmiers, virevents ou virevents à crémaillère. Abouts de faîtages et d'arêtières. Tuiles ou plaques translucides isolées.						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
021 .230	<p>Exécution de pieds, têtes ou brisis de noues en matériau de couverture.</p> <p>Abouts de raccords pour plaques profilées (abouts de faitages, d'arêtières ou similaires).</p> <p>Crampons à neige, crochets à échelles, crochets antichute.</p> <p>Surfaces de toiture inférieures à m2 5,0.</p> <p>Feuilletes de tôles placées sur ou sous les crampons à neige, crochets à échelles ou crochets antichute.</p>						
030	<b>Définitions, abréviations</b>						
031	Définitions.						
.100	<p>Amiante-ciment: matériau constitué de fibres d'amiante liées au ciment. Les matériaux contenant de l'amiante doivent être éliminés conformément aux prescriptions et ne peuvent être réutilisés. L'élimination sera conforme aux documents de la SUVA.</p> <p>Fibres-ciment: matériau exempt d'amiante, constitué de fibres synthétiques liées au ciment.</p>						
.200	Pare-vapeur: couche destinée à freiner la diffusion de vapeur d'eau.						
.300	Couverture: couche supérieure de la toiture, directement exposée aux intempéries.						
.400	Contre-lattage: lattage placé entre la sous-couverture et le lattage de couverture, destiné à créer une lame d'air dans laquelle circule l'air extérieur.						
.500	Structure porteuse: ensemble des éléments de construction nécessaires à la stabilité et au maintien de la forme d'un ouvrage (en toiture inclinée généralement la charpente).						
.600	<p>Sous-couverture: couche étanche placée sous la couverture et destinée à l'évacuation de l'eau. Elle est constituée de lés ou de panneaux. On distingue:</p> <p>La sous-couverture résistant aux sollicitations normales (lés posés à recouvrement ou</p>						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
031 .600	avec joints collés, collage étanche au vent, ou panneaux posés à recouvrement ou à battue). La sous-couverture résistant aux sollicitations élevées (lés ou panneaux à joints collés, collage étanche à l'eau). La sous-couverture résistant aux sollicitations extraordinaires (lés soudés).						
.700	Couche de support: couche sur laquelle se pose un pare-vapeur, une étanchéité à l'air, une isolation thermique, ou encore une sous-couverture ou une couverture non praticable.						
.800	Isolation thermique: couche d'isolant thermique placée entre pare-vapeur et sous-couverture.						
032	Abréviations.						
.100	PVC-U: chlorure de polyvinyle exempt de plastifiant.						
.200	s_d: épaisseur d'air équivalente quant à la résistance à la diffusion de vapeur d'eau.						
.300	ASTF: anciennement Association Suisse Toitures et Façades, actuellement Enveloppe des édifices Suisse.						
.400	Enveloppe des Edifices Suisse: association suisse des entreprises travaillant dans la branche de l'enveloppe des bâtiments.						
.500	suissetec: Association suisse et lichtensteinoise de la technique du bâtiment.						
.600	USVP: Union suisse de l'industrie des vernis et peintures.						
040	<b>Indications concernant l'ouvrage</b>						
041	Hauteur et pente du toit.						
.100	Hauteur moyenne à l'égout, mesurée depuis le sol au moment de l'exécution des travaux.						
.110	h m...						
.200	Inclinaison de la toiture mesurée sur la sous-structure.						
.210	Support.						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
100	<b>Travaux préparatoires, travaux en régie</b>  Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées. L'évacuation et l'élimination des déchets occasionnés par les travaux de dépose sont facturées séparément selon métré ou en régie.						
110	<b>Installations de chantier, transports</b>						
111	Conteneurs.						
.100	Transport, mise en place et enlèvement, y compris mise à disposition pour ms 1.						
.110	Conteneur-réfectoire.						
.111	Surface jusqu'à m2 8,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.112	Surface m2 8,1 à 10,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.120	Conteneur-dépôt.						
.121	Surface jusqu'à m2 8,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.122	Surface m2 8,1 à 15,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.140	Cabine de toilettes. Y compris réservoir d'eau fermé, service de nettoyage 1x par semaine, évacuation des eaux usées et nettoyage final.						
.141	Dimensions env. mm 1'200x1'200.	A	_____	p	_____	__	_____
.200	Mise à disposition prolongée.						
.210	Conteneur-réfectoire.						
.211	Surface jusqu'à m2 8,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.212	Surface m2 8,1 à 10,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.220	Conteneur-dépôt.						
.221	Surface jusqu'à m2 8,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.222	Surface m2 8,1 à 15,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.230	Conteneur-toilettes.						
.231	Dimensions env. mm 1'200x1'700.	A	_____	ms	_____	__	_____
112	Autres installations de chantier.						
.100	Dispositifs de sécurité.						
.200	Protection d'entrées d'immeubles, de sols et parois de cages d'escaliers, d'ascenseurs, d'appartements et similaires, au moyen de feuilles de plastique, de panneaux durs en fibres de bois ou de panneaux de coffrage.						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
112 .300	Dépôt pour matériaux.						
.310	Fond en planches, sur support plan préparé par les soins de la direction des travaux. Y compris transport, mise en place, enlèvement et mise à disposition pour la durée des travaux.						
.311	Surface jusqu'à m2 10,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.312	Surface m2 10,1 à 20,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.400	Raccordements électriques. Courant à la charge de la direction des travaux.						
.410	Installation et démontage d'un tableau de distribution avec min. 3 prises T 13 (V 230, A 10) et 1 prise CEE 16 (V 400, A 16).						
.411	Installation provisoire, y compris mise à disposition pour la durée des travaux.	A	_____	gl	_____	__	_____
.430	Petits tableaux de distribution.						
.431	Fixation à l'échafaudage. Y compris câble d'alimentation et mise à disposition pour la durée des travaux.	A	_____	p	_____	__	_____
113	Engins de levage et de transport.						
.100	Élévateur sur rail.						
.110	Transport, montage et démontage, y compris service et mise à disposition pour ms 1.						
.111	Hauteur jusqu'à m 8,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.112	Hauteur m 8,1 à 16,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.113	Hauteur m 16,1 à 24,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.120	Mise à disposition prolongée, y compris service.						
.121	Hauteur jusqu'à m 8,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.122	Hauteur m 8,1 à 16,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.123	Hauteur m 16,1 à 24,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.130	Déplacements. Métré: nombre de déplacements.						
.131	Hauteur jusqu'à m 8,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.132	Hauteur m 8,1 à 16,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.133	Hauteur m 16,1 à 24,0.	A	_____	p	_____	__	_____
180	<b><u>Travaux en régie</u></b>						
181	Travaux en régie.						
.100	Heures de travail.						
.110	Catégorie professionnelle.						
.111	Chef d'entreprise.	A	_____	h	_____	__	_____
.112	Conducteur de travaux.	A	_____	h	_____	__	_____
.113	Chef d'équipe.	A	_____	h	_____	__	_____

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
181 .114	Ouvrier qualifié.	A	_____	h	_____	__	_____
.115	Ouvrier.	A	_____	h	_____	__	_____
.116	Ouvrier de la construction.	A	_____	h	_____	__	_____
.120	Apprenti.						
.121	Apprenti 3ème année.	A	_____	h	_____	__	_____
.122	Apprenti 2ème année.	A	_____	h	_____	__	_____
.123	Apprenti 1ère année.	A	_____	h	_____	__	_____
600	<b><u>Corniches</u></b>						
	Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.						
620	<b><u>Revêtements de corniches</u></b>						
621	Revêtement de larmiers et de virevents, en fibres-ciment.						
.100	Plaques de fibres-ciment grand format, planes, sur mesure, épaisseur mm 8. Masse surfacique env. kg/m <sup>2</sup> 16,0. Fixation sur bois avec pièces inoxydables teintées.						
.110	Hauteur de plaque jusqu'à mm 200.						
.111	Teinte catégorie de prix 1.	A	_____	m	_____	__	_____
.112	Teinte catégorie de prix 3. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A	_____	m	_____	__	_____
.115	Teinte catégorie de prix 6.	A	_____	m	_____	__	_____
.120	Hauteur de plaque mm 201 à 300.						
.121	Teinte catégorie de prix 1.	A	_____	m	_____	__	_____
.122	Teinte catégorie de prix 3. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A	_____	m	_____	__	_____
.125	Teinte catégorie de prix 6.	A	_____	m	_____	__	_____
.130	Hauteur de plaque mm 301 à 400.						
.131	Teinte catégorie de prix 1.	A	_____	m	_____	__	_____
.132	Teinte catégorie de prix 3. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A	_____	m	_____	__	_____
.135	Teinte catégorie de prix 6.	A	_____	m	_____	__	_____
.181	Hauteur de plaque mm Teinte... LE = m	A	_____	up	_____	__	_____
.700	Suppléments.						
.710	Coupe des plaques pour joints et angles. Etanchement des joints avec bande en caoutchouc synthétique, largeur mm 60.						
.711	Hauteur de plaque jusqu'à						

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
621 .711	mm 200. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A	_____	p _____	_____	_____	_____
.712	Hauteur de plaque mm 201 à 300. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A	_____	p _____	_____	_____	_____
.713	Hauteur de plaque mm 301 à 400. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A	_____	p _____	_____	_____	_____
.716	Hauteur de plaque mm ...	A	_____	p _____	_____	_____	_____
<i>Chapitre 361 F/2012 Toitures inclinées: Déconstruction, remise en état (V'2024)</i>							=====

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
000	<p><b>Conditions générales</b></p> <p>Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro.</p> <p>Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.</p> <p>.100 Descriptif abrégé: le texte complet CAN 363F/2012 fait foi</p> <p>.200 Le paragraphe 000 contient des règles de rémunération, des dispositions de métré ainsi que des termes et définitions. Les sous-paragraphes 010, 020 et 030 sont repris du CAN, sans aucune modification, et font partie intégrante du devis descriptif établi ci-après.</p>						
010	<p><b>Règles de rémunération</b></p>						
011	<p>Règles générales de rémunération.</p> <p>.100 Aucun complément à la norme SIA 118.</p>						
012	<p>Prestations comprises. Les prestations suivantes correspondent à une exécution conforme aux règles de l'art et sont de ce fait comprises dans les prix unitaires, même en l'absence d'une description spécifique.</p> <p>.100 Présentation d'échantillons transportables des produits disponibles sur le marché.</p> <p>.200 Transport de matériaux, outillage et engins à l'emplacement de mise en place et retour.</p> <p>.300 Contrôle du support et de la sous-construction.</p> <p>.400 Interruptions des travaux dues aux conditions climatiques.</p> <p>.500 Sécurisation de parties d'ouvrage lors d'interruptions des</p>						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
012 .500	travaux (fermeture d'étape journalière).						
.600	Echafaudages pour travaux à exécuter jusqu'à une hauteur de m 3,0.						
.700	Remise des instructions relatives à la surveillance et à l'entretien nécessaires (programme d'entretien).						
.800	Nettoyage de l'ouvrage avant réception.						
013	Prestations non comprises. Les prestations suivantes seront rémunérées séparément à l'entrepreneur, sauf dispositions contraires du descriptif (par ex. mise à disposition par le maître d'ouvrage).						
.100	Echafaudages et autres équipements.						
.110	Echafaudages pour travaux à exécuter au-dessus de m 3,0, avec ponts et protection anti-chute.						
.120	Mise à disposition d'emplacements pour entreposage des matériaux.						
.130	Protection provisoire en cas d'interruptions des travaux ordonnées par la direction des travaux.						
.140	Protection de l'ouvrage contre les salissures et les dommages mécaniques imputables à des tiers.						
.200	Travaux préliminaires, travaux complémentaires (1).						
.210	Protection provisoire contre les intempéries pendant la démolition ou la dépose de couches d'étanchéité (couverture, sous-couverture).						
.220	Elimination de matériaux de démolition.						
.230	Réparations de défauts du support, ainsi que compléments à la sous-construction et corrections de défauts de pente.						
.240	Nettoyage de surfaces mises à disposition non balayées.						
.250	Enlèvement de la neige et de la glace, ainsi que séchage, pour autant que le maître d'ouvrage en fasse la demande.						
.260	Traitement de surfaces d'ossatures en place.						
.270	Echantillons de couverture en						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
013 .270	place ou exécutés spécialement.						
.280	Mesures particulières à prendre lors de travaux exécutés par une température inférieure à degrés C 5.						
.300	Travaux préliminaires, travaux complémentaires (2).						
.310	Raccordement des couches de toiture existantes aux raccords, éléments traversants et autres, exécutés ultérieurement.						
.320	Interruptions des travaux imposées à l'entrepreneur.						
020	<b><u>Dispositions de métré</u></b>						
021	Dispositions de métré relatives aux couvertures et sous-constructions.						
.100	Surfaces.						
.110	Les couvertures, sous-couvertures, isolations, pare-vapeur, etc. sont métrés en m2, en fonction de leur inclinaison, de l'axe du faîte, de l'arête ou de la noue à l'arête extérieure de la rive ou de l'égout. Le profilage des matériaux et les chevauchements au droit des joints ne sont pas pris en considération.						
.120	Les incorporés dans les couches d'isolation ne sont pas déduits du métré.						
.130	Les découpes d'une surface inférieure à m2 1,0 dans la surface concernée ou sur son bord, ne sont pas déduites du métré.						
.200	Travaux complémentaires, accessoires.						
.210	Métré selon la surface: Les surfaces de plaques ou de tuiles translucides. Le traitement de préservation du bois appliqué sur voilageages, couches de support ou lattages. Les surfaces cintrées. Les fixations supplémentaires du matériau de couverture sur une surface de toiture, par ex. fixations contre l'aspiration du vent.						
.220	Métré selon la longueur: Les coupes et ajustages au						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
021 .220	<p>droit des raccords; le long des arêtes et des noues, on comptera les deux coupes. Les relevés et retombées de lés d'étanchéité, isolations et pare-vapeur. Les chanlattes, larmiers, virevents, virevents à crémaillère. Les contre-lattes supplémentaires le long des arêtes, noues, rives et éléments traversants. Le raccordement étanche au refoulement d'eau entre sous-couverture et bavette de chéneau. Le raccordement étanche à l'air entre pare-vapeur et parois ou pannes. Le traitement de préservation du bois appliqué sur lattes ou planches isolées. L'exécution de faitages, rives, arêtières, noues et brisis en matériau de couverture. La fixation des tuiles ou plaques en bord de couverture. Les doublis, bardelis ou autres rangs spéciaux le long des faites et égouts. Les pièces spéciales ou raccords moulés pour plaques profilées. Les pare-neige.</p>						
.230	<p>Métré: par pièce. Les découpes et raccordements autour d'éléments traversants de section ronde, jusqu'à un diamètre de m 0,4, ou de section rectangulaire, jusqu'à une surface de m2 2,0. Les angles de relevés. Les coupes verticales, coupes à l'onglet, aboutements et terminaisons des chanlattes, larmiers, virevents ou virevents à crémaillère. Abouts de faitages et d'arêtières. Les tuiles ou plaques translucides isolées. L'exécution de pieds, têtes ou brisis de noues en matériau de couverture. Les abouts de raccords pour plaques profilées (abouts de faitages, d'arêtières, etc.).</p>						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
021 .230	<p>Les crampons à neige, crochets à échelles, crochets antichute.</p> <p>Les surfaces de toiture inférieures à m2 5,0.</p> <p>Les feuillettes de tôles placées sur ou sous les crampons à neige, crochets à échelles ou crochets antichute.</p>						
030	<b>Définitions, abréviations, explications</b>						
031	Définitions.						
.100	<p>Amiante-ciment: matériau constitué de fibres d'amiante liées au ciment. Les matériaux contenant de l'amiante doivent être éliminés conformément aux prescriptions et ne peuvent être réutilisés. L'élimination sera conforme aux documents de la SUVA.</p> <p>Fibres-ciment: matériau exempt d'amiante, constitué de fibres synthétiques liées au ciment.</p>						
.200	Pare-vapeur: couche destinée à freiner la diffusion de vapeur d'eau.						
.300	Couverture: couche supérieure de la toiture, directement exposée aux intempéries.						
.400	Contre-lattage: lattage placé entre la sous-couverture et le lattage de couverture, destiné à créer une lame d'air dans laquelle circule l'air extérieur.						
.500	Structure porteuse: ensemble des éléments de construction nécessaires à la stabilité et au maintien de la forme d'un ouvrage (en toiture inclinée généralement la charpente).						
.600	<p>Sous-couverture: couche étanche placée sous la couverture et destinée elle aussi à l'évacuation de l'eau. Elle est constituée de lés ou de panneaux. On distingue:</p> <p>La sous-couverture résistant aux sollicitations normales (lés posés à recouvrement ou avec joints collés, collage étanche au vent, ou panneaux posés à recouvrement ou à battue).</p>						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
031 .600	La sous-couverture résistant aux sollicitations élevées (lés ou panneaux à joints collés, collage étanche à l'eau). La sous-couverture résistant aux sollicitations extraordinaires (lés soudés).						
.610	Lé de sous-couverture résistant à des sollicitations extraordinaires avec label de qualité selon normes SIA 232/1 "Toitures inclinées" et SN EN 13 859-1 "Feuilles souples d'étanchéité - Définitions et caractéristiques des écrans souples. Partie 1: Ecrans souples de sous-toiture pour couverture en petits éléments discontinus" avec un garantie du système de 10 ans.						
.700	Couche de support: couche sur laquelle se pose un pare-vapeur, une étanchéité à l'air, une isolation thermique, ou encore une sous-couverture ou une couverture non praticable.						
.800	Isolation thermique: couche d'isolant thermique placée entre pare-vapeur et sous-couverture.						
032	Abréviations.						
.100	PVC-U: chlorure de polyvinyle exempt de plastifiant.						
.200	s_d: épaisseur d'air équivalente quant à la résistance à la diffusion de vapeur d'eau.						
.300	ASTF: anciennement Association suisse toitures et façades, actuellement Enveloppe des Edifices Suisse.						
.400	Enveloppe des Edifices Suisse: association suisse des entreprises travaillant dans la branche de l'enveloppe des bâtiments.						
.500	suissetec: Association suisse et lichtensteinoise de la technique du bâtiment.						
033	Explications.						
.100	Fibres-ciment pour toitures. Les produits en fibres-ciment disponibles sur le marché qui sont utilisés comme matériaux de couverture sont les ardoises, les plaques planes, modulaires ou sur mesure et						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
033 .100	les plaques profilées.						
.110	Les ardoises de fibres-ciment sont rectangulaires ou à coupe losangée. Elles peuvent être posées en couverture simple ou double, verticale ou horizontale, ou encore en bardeaux.						
.120	Les plaques de fibres-ciment planes, grand format, modulaires sont de dimensions standardisées. Elles se posent généralement à recouvrement.						
.130	Les plaques de fibres-ciment planes, grand format, sur mesure sont découpées à dimensions. Elles se posent généralement affleurées. Elles peuvent également être utilisées comme revêtement de larmiers, virevents etc.						
.140	Les plaques de fibres-ciment profilées sont modulaires. Les plaques grand format sont ondulées, les plaques petit format peuvent être ondulées ou avec profil spécial.						
040	<b>Indications concernant l'ouvrage</b>						
041	Hauteur et pente du toit.						
.100	Hauteur moyenne à l'égout, mesurée depuis le sol au moment de l'exécution des travaux.						
.110	h m ....						
.200	Inclinaison de la toiture mesurée sur la sous-construction.						
.210	Support.						
100	<b>Couches de support</b>  Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.						
300	<b>Isolations thermiques</b>  Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
400	<b><u>Sous-couvertures, contre-lattages</u></b> Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.						
460	<b><u>Egouts, noues</u></b>						
461	Façon d'égouts.						
R 469	Chanlatte pour Tectolit Lap.						
R .900	Chanlatte épicea/sapin. Pour couverture Tectolit Lap.						
R .910	Chanlatte, latte vissée sur bois (pour les hauteurs de plaques de mm 600 à 930).						
R .911	Section mm 30x120 (tirée d'épaisseur sur une face) y compris cale de compensation mm 13x60 fixation sur contre-lattes.	A		m			
R .912	Section mm 45x45 (tirée d'épaisseur sur une face).	A		m			
R .920	Chanlatte, latte vissée sur bois (pour les hauteurs de plaques de mm 450 à 600).						
R .921	Section mm 30x120 (tirée d'épaisseur sur une face) y compris cale de compensation mm 4x60 fixation sur contre-lattes	A		m			
R .922	Section mm 36x45 (tirée d'épaisseur sur une face).	A		m			
R .950	Suppléments sur chanlatte et latte d'égout.						
R .951	Pour aboutements et terminaisons.	A		p			
700	<b><u>Couvertures en plaques planes ou profilées</u></b> Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.						
710	<b><u>Lattages en bois ou en profilés métalliques</u></b>						
R 719	Lattage pour Tectolit Lap et plaques de fibres-ciment						

**Report CHF**

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
R 719	complémentaires.						
R .100	Latte épicéa/sapin. Fixation sur bois avec vis.						
R .110	Pureau mm 780. Avec une latte intermédiaire.						
R .111	Lattes: Section mm 45x45, tiré d'épaisseur sur deux faces. Section mm 28x60, tiré d'épaisseur. besoin 1.28 m1 par m2. Latte intermédiaire: Section mm 36x60 tiré d'épaisseur. Besoin 1.28 m1 par m2.	A	_____	m	_____	__	_____
R .120	Pureau mm 780. Avec deux lattes intermédiaires.						
R .121	Lattes: Section mm 45x45, tiré d'épaisseur sur deux faces. Section mm 28x60, tiré d'épaisseur. besoin 1.28 m1 par m2. Latte intermédiaire: Section mm 28x60 tiré d'épaisseur. Besoin 2.56 m1 par m2. Incl. cales de compensation.	A	_____	m	_____	__	_____
R .190	Suppléments sur lattage.						
R .192	Coupe oblique de lattes y compris une latte intermédiaire.	A	_____	m	_____	__	_____
R .193	Coupe oblique de lattes y compris deux lattes intermédiaires.	A	_____	m	_____	__	_____
R .194	Supplément sur lattage. Entaillage des lattes.hauteur mm 28 pour couloir de ferblanterie aux noues, arêtières, rives etc. Avec une latte intermédiaire.	A	_____	m	_____	__	_____
R .195	Supplément sur lattage. Entaillage des lattes.hauteur mm 28 pour couloir de ferblanterie aux noues, arêtières, rives etc. Avec deux lattes intermédiaires.	A	_____	p	_____	__	_____
720	<b>Couvertures en plaques planes, profilées ou panneaux sandwich</b>						
R 729	Couverture en plaques de fibres-ciment planes, grand						

**Report CHF**

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
R 729	format, modulaires ou sur mesure.						
R .100	Plaques de toiture Tectolit Lap. Fixation sur bois avec vis inoxydables, colorées. Joints horizontal à recouvrement. Iclus profilés pour joint, cales de soutien et profilés de compensation. Swisspearl Schweiz AG Niederurnen 01 Joints verticaux continus 02 Joints verticaux décalés.						
R .110	Plaque de système l x h mm 1520x930. Recouvrement mm 150.						
R .111	Teinte standard, gamme Natura.	A		m2			
R .112	Teinte standard, gamme Reflex.	A		m2			
R .120	Plaque de système l x h mm 2500x930. Recouvrement mm 150.						
R .121	Teinte standard, gamme Natura.	A		m2			
R .122	Teinte standard, gamme Reflex.	A		m2			
R .200	Plaques de toiture Tectolit Lap. Fixation sur bois avec vis inoxydables, colorées. Joints horizontal à recouvrement. Iclus profilés pour joint, cales de soutien et profilés de compensation. Swisspearl Schweiz AG Niederurnen 01 Joints verticaux continus 02 Joints verticaux décalés.						
R .210	Plaque de système l x h mm 1520x930. Recouvrement mm 150.						
R .211	Teinte standard, gamme Natura.	A		m2			
R .212	Teinte standard, gamme Reflex.	A		m2			
R .220	Plaque de système l x h mm 2500x930. Recouvrement mm 150.						
R .221	Teinte standard, gamme Natura.	A		m2			
R .222	Teinte standard, gamme Reflex.	A		m2			
750	<b>Coupes</b>						
751	Coupe à l'équerre de plaques planes ou profilées.						
.100	Plaques de fibres-ciment.						
.110	Plaques planes, grand format.						
.111	Epaisseur mm 8. 1Faser Zementpl Faserzementpla	A		m			
753	Coupe circulaire de plaques planes ou profilées.						
.100	Plaques de fibres-ciment.						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
753 .110	Plaques de fibres-ciment planes, grand format.						
.111	Epaisseur mm 8. 1Faser Zementpl Faserzementpla	A	_____	m	_____	---	_____
754	Découpes dans plaques planes ou profilées pour éléments traversants de section ronde.						
.100	Plaques de fibres-ciment.						
.110	Plaques de fibres-ciment planes, grand format.						
.111	Diamètre jusqu'à mm 100.	A	_____	p	_____	---	_____
.112	Diamètre mm 101 à 250.	A	_____	p	_____	---	_____
.113	Diamètre mm 251 à 400.	A	_____	p	_____	---	_____
755	Découpes dans plaques planes ou profilées pour éléments traversants de section rectangulaire.						
.100	Plaques de fibres-ciment.						
.110	Plaques de fibres-ciment planes, grand format.						
.111	Surface jusqu'à m2 0,60.	A	_____	p	_____	---	_____
.112	Surface m2 0,61 à 1,00.	A	_____	p	_____	---	_____
.113	Surface m2 1,01 à 1,50. 1Faser Zementpl Faserzementpla	A	_____	p	_____	---	_____
.114	Surface m2 1,51 à 2,00. 1Faser Zementpl Faserzementpla	A	_____	p	_____	---	_____
760	<b><u>Egouts, rives, noues</u></b>						
R 769	Rives						
R .100	Rive perpendiculaire, en saillie avec rive ventilée.						
R .120	Plaque Tectolite en saillie.						
R .121	Profilé d' aération mm 50x30 longueur mm 780, noir.	A	_____	m	_____	---	_____
R .200	Rive perpendiculaire avec profilé latéral. A la rive ou aux raccords latéraux.						
R .210	Sur sous-construction bois, fixation par 2 vis.						
R .213	Type L ou R mm 120x920.	A	_____	p	_____	---	_____
R .300	Etanchéité supplémentaire aux raccords, garnitures, noues, etc.						
R .310	Etanchéité aux garnitures de ferblanterie.						
R .311	Gyso BG 1 Vokoband mm 20x5-12.	A	_____	m	_____	---	_____
770	<b><u>Faîtes, arêtes, raccords d'ap- pentis</u></b>						
771	Façon de faîtages, pour couvertures en plaques de fibres-ciment planes grand for-						

**Report CHF**

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
771	mat.						
R	.100 Faîtage.						
R	.190 Façon de faîtage avec plaques planes.						
R	.191 Largeur de plaque mm 300. Longueur mm 2500. Epaisseur mm 8. Standard NATURA. Fixation pas vis inoxydables dans sous-construction bois. Avec profilé de faîte alu noir anodisé, inclus noquet de faîte à chaque joint de plaque. Avec 2 lattes parallèles mm 45x45 et tasseaux mm 45x45, longueur mm 210, 2 ou 3 pces par m', des deux côtés du faîte. Inclus tôle de joint. Profilé d'aération sur deux pans.	A		m			
R	.192 Largeur de plaque mm 300. Longueur mm 1520. Epaisseur mm 8. Standard NATURA. Fixation pas vis inoxydables dans sous-construction bois. Avec profilé de faîte alu noir anodisé, inclus noquet de faîte à chaque joint de plaque. Avec 2 lattes parallèles mm 45x45 et tasseaux mm 45x45, longueur mm 210, 2 ou 3 pces par m', des deux côtés du faîte. Inclus tôle de joint. Profilé d'aération sur deux pans.	A		m			
R	.193 Largeur de plaque mm 300. Longueur mm 2500. Epaisseur mm 8. Standard REFLEX. Fixation pas vis inoxydables dans sous-construction bois. Avec profilé de faîte alu noir anodisé, inclus noquet de faîte à chaque joint de plaque. Avec 2 lattes parallèles mm 45x45 et tasseaux mm 45x45, longueur mm 210, 2 ou 3 pces par m', des deux côtés du faîte. Inclus tôle de joint. Profilé d'aération sur						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
R 771 .193	deux pans.	A		m			
R .194	Largeur de plaque mm 300. Longueur mm 1520. Epaisseur mm 8. Standard REFLEX. Fixation pas vis inoxydables dans sous-construction bois. Avec profilé de faîte alu noir anodisé, inclus noquet de faîte à chaque joint de plaque. Avec 2 lattes parallèles mm 45x45 et tasseaux mm 45x45, longueur mm 210, 2 ou 3 pces par m', des deux côtés du faîte. Inclus tôle de joint. Profilé d'aération sur deux pans.	A		m			
R .198	Découpe pour débart et terminaison.	A		p			
R .200	Faîtage de toit à 1 pan.						
R .290	Faîtage appenti incl. fixations plus ajustement de profilés de joints.						
R .291	Profilé de goutte pendante noir eloxés. Incl. étanchéité.	A		m			
R .292	Raccord d'appenti avec ferblanterie (fournie par la DT).	A		m			
R .300	Arétier.						
R .390	Avec tôle de protection du lattage sur couloir et profilé d'aération (tous deux fournis par la D.T.), adaptation aux profilés pour joint, inclus ruban d'étanchéité mm 20x5-12 sur tôle de protection du lattage (plaques à épauler).						
R .391	Profilés d'aération mm 70x30.	A		m			
R .900	Faîtage. Raccord au couloir de faîtage.						
R .910	Faîtage à deux pans avec couloir fournie par la DT). Profilés d'aération plus profilés de goutte pendante de deux cotés, inclus ajustement, calage et fixations supplémentaires.						
R .911	Profilés d'alu mm 30x70. Largeur de plaque mm 2500.	A		m			
R .912	Profilés d'alu mm 30x70. Largeur de plaque mm 1520.	A		m			
780	<b>Travaux complémentaires, sup-</b>						

**Report CHF**

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
780	pléments						
787	Supplément sur couvertures en plaques planes ou profilées grand format, pour petites surfaces.						
.100	Petites surfaces jusqu'à m2 5, sur lucarnes, auvents et similaires. Métré: nombre de petites surfaces.						
.110	Plaques de fibres-ciment planes, grand format.						
.111	Epaisseur de plaque mm 8.	A		p			
900	<b>Accessoires</b> Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.						
920	<b>Pare-neige pour couvertures en plaques de fibres-ciment planes ou profilées</b>						
R 929	Pare-neige antichute à tube pour couverture en plaques de fibres-ciment.						
R .500	Crochet pare-neige contre-coudé avec un tube. 1 support sur chaque chevron, inclus latte de renfort et engravure du lattage et du profilé de compensation. Latte de renfort avec cale de soutien.						
R .510	Crochet contre-coudé; acier chromé thermolaqué, noir. Tube ; acier zingué à chaud et thermopoudré noir.						
R .511	Diamètre du tube "1/2.	A		m			
R .600	Crochet pare-neige contre-coudé. Avec 2 tubes. 1 support sur chaque chevron, inclus latte de renfort et engravure du lattage et du profilé de compensation. Latte de renfort avec cale de soutien.						
R .610	Crochet contre-coudé ; acier-chromé thermolaqué, noir. Tube ; acier zingué à chaud et thermopoudré, noir.						
R .611	Diamètre des tubes "1/2.	A		m			

**Report CHF**

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
960	<b>Crochets à échelle, crochets de sécurité</b>						
R 969	Crochet antichute. Inclus ajustage du matériau de couverture.						
R .100	Crochet antichute fixé par vis inox. Inclus planche de support mm 39x150, l env. mm 1500 (en Kerto LVL Q-panel). Fixation dans planche Kerto.						
R .110	Pour couverture Tectolit Lap.						
R .111	Crochet de sécurité, en acier chromé, noir. TS DH Easy.	A		p			
R .116	Crochet de sécurité (pour échelle de toiture) en acier chromé, noir. TS DHE Plus.	A		p			
980	<b>Travaux accessoires, suppléments</b>						
982	Suppléments.						
.100	Sur pare-neige à tubes, grille ou équerre.						
.110	Brides destinées à empêcher les tubes de glisser hors des supports.						
.112	Brides pour tube " 1/2.	A		p			
.120	Extrémités de tubes: coupe et application de peinture anti-rouille sur la surface de coupe.						
.122	2 tubes " 1/2.	A		p			
.125	1 tube " 1/2.	A		p			
<i>Chapitre 363 F/2012 Toitures inclinées: Sous-toitures, couvertures (V'2024)</i>							

**Récapitulation**

<b>361</b>	<b>Toitures inclinées: Déconstruction, remise en état (V'2024)</b>		
100	Travaux préparatoires, travaux en régie	_____	
600	Corniches	_____	
	<b>Total 361 Toitures inclinées: Déconstruction, remise en état (V'2024)</b>		_____

<b>363</b>	<b>Toitures inclinées: Sous-toitures, couvertures (V'2024)</b>		
400	Sous-couvertures, contre-lattages	_____	
700	Couvertures en plaques planes ou profilées	_____	
900	Accessoires	_____	
	<b>Total 363 Toitures inclinées: Sous-toitures, couvertures (V'2024)</b>		_____

**Total Montant intermédiaire** \_\_\_\_\_

01/00 MWST \_\_\_\_\_ % \_\_\_\_\_

**Total Montant total Inclus 8.1% MWST** CHF \_\_\_\_\_